

UCL, version 2010

En 2010, une nouvelle université rassemblera les quatre universités catholiques francophones. Au-delà du nom de l'institution, c'est son identité qui a suscité débat (voir « L'U(C)L entre la lettre et l'esprit », Jean De Munck, novembre 2008). Jean De Munck et Luc Van Campenhoudt poursuivent le débat aux questions fondamentales : comment construire une grande université pluraliste et démocratique ? Comment en incarner concrètement ses valeurs de rigueur scientifique et de justice sociale ?

DÉBAT ENTRE JEAN DE MUNCK ET LUC VAN CAMPENHOUDT

JEAN DE MUNCK

La chose est certaine désormais : une nouvelle université rassemblera, en 2010, les quatre universités catholiques déjà existantes en Communauté française de Belgique. Nous en savons désormais un peu plus sur l'organisation de cette nouvelle « université catholique de Louvain ». En ce début juillet 2009, les lignes directrices de sa gouvernance ont été approuvées par toutes les instances compétentes des entités concernées (l'UCL actuelle, les FUNDP de Namur, les FUSL de Bruxelles, la Fucam à Mons). Il ne reste plus qu'à mettre en œuvre ce vaste plan. Le démarrage est programmé pour septembre 2010. Preuve d'une détermination sans faille : un budget commun aux quatre entités sera élaboré dès 2011.

L'organisation universitaire qui émerge de ce rassemblement est extrêmement complexe. Elle tente de concilier décentralisation et centralisme, enseignement, recherche, service. Elle méritera d'être évaluée selon trois critères. D'abord, un critère d'efficacité. L'économie d'une telle orga-

nisation est loin d'être simple. La distribution spatiale sur des sites différents et la différenciation croissante de ses missions (recherche, enseignement, service) rendent les coûts de transaction très lourds. Il faudra, deuxièmement, apprécier cette organisation sur le plan de la démocratie interne. Les universitaires n'ont pas enterré mai 1968 sur tous les plans : les mécanismes de délibération et de représentation restent cruciaux dans une entité universitaire qui ne peut ni ne veut s'identifier à une *business firm*. Mais la communauté louvaniste (grand format) attendait aussi une décision sur un troisième critère : celui de l'identité symbolique de l'université nouvelle.

Le problème n'était pas de savoir si les entités fédérées conserveraient ou non leur appellation particulière dans la nouvelle entité globale. La réponse sur ce point est unanimement positive, nonobstant le fait qu'une appellation commune est bien évidemment censée chapeauter l'ensemble. C'est ce nouveau label faïtier qui posait un problème. Il s'agissait de savoir si l'université nouvelle se pensait, se voulait encore, d'une manière ou d'une autre, catholique. Un débat vif

et nourri, mené entre 2008 et 2009, a vu s'affronter le camp « pour le C » et celui « contre le C », sous l'œil un peu perplexe des indifférents (de loin les plus nombreux). Le débat a été utile puisqu'il a montré la multiplicité des niveaux auxquels se posait cette question d'identité collective, irréductible à l'agrégation des convictions privées des individus. Mais foisonnante comme elle l'est, la discussion est interminable. Il fallait décider. L'université nouvelle ne pouvait se payer le luxe d'une vacillation symbolique au moment de faire aboutir un rassemblement si difficile.

Trois décisions pour une identité

Le schéma directeur approuvé par les instances compétentes traite la question de l'identité symbolique de l'université par trois mesures conjointes.

Premièrement, la nouvelle université s'appellera bel et bien « université catholique de Louvain » (et non pas « université de Louvain »). Dans le débat relatif à cette question, il est vite apparu que les arguments pour ou contre le C pouvaient se distribuer sur deux registres : l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité. Le débat sur la conviction fut très investi, passionné, mais ne fut pas conclusif.

À l'issue du colloque du groupe Martin V¹ consacré à cette question, Philippe Van Parijs a fait (en son nom personnel) une intéressante proposition de synthèse fondée sur une « inversion de paradigme », inspirée par l'expérience de l'université de Nijmegen, aux Pays-Bas² : au lieu de se considérer comme une université catholique ouverte au pluralisme, Louvain devrait désormais se considérer comme une université « ordinaire », laïque et pluraliste, mais aussi re-

connaître, pour des raisons historiques, une responsabilité spéciale à l'égard de la tradition catholique. Elle devrait donc être animée par un esprit d'hospitalité à l'égard de cette tradition en lui offrant, notamment, un lieu de réflexion : la faculté de théologie. La proposition ne fit pas l'unanimité. Dès le colloque du groupe Martin V, des voix se sont élevées contre cet usage du concept d'hospitalité, porteur d'ambiguïtés. De quelle hospitalité peut-il s'agir ? Quels en sont les droits et les devoirs ? Une location de bureaux — révocable ? La tolérance d'un vieux parent, logé dans un grenier ? Une rente viagère ? L'hospitalité est-elle généralisable à d'autres traditions ? Surtout, la proposition supposait la suppression du qualificatif « catholique » de l'université. Aucune évidence n'était attachée à cette résolution. Pour cela, il eut été nécessaire de rassembler un très large consensus des convictions, qui aurait rendu cet abandon évident pour presque tous. Malgré le millier de signatures que totalise la pétition en faveur de l'abandon du C (sur plus de 5 500 membres du personnel du « grand Louvain »), on est loin du compte.

En revanche, sur le plan de l'éthique de la responsabilité, une évidence s'est imposée. L'UCL n'est pas seule à prendre une décision sur son identité : qu'elle le veuille ou non, elle constitue une pièce maîtresse de tout un monde d'organisations civiles qui auraient vécu la sécularisation totale (la « banalisation ») de l'UCL comme un coup de poignard dans le dos. L'enseignement primaire et secondaire, les institutions de soins et les mutualités, les organisations politiques et syndicales, les réseaux caritatifs chrétiens sont des organisations qui comptent, de même que l'Église catholique. Au moment où l'État belge est engagé, toutes composantes confondues, dans un trouble existentiel qui transforme notre petit pays en Cacanie, au moment où la société civile organisée est appelée à prendre en relais toujours plus de tâches collectives, au moment où la déstructuration symbolique du monde vécu plonge parents, éducateurs, militants, dans une réelle angoisse, il eut été tout

1 Le groupe Martin V est un groupe informel de professeurs de Louvain préoccupés de l'identité de l'université et du rapport entre université catholique et foi chrétienne. Il est présidé par Paul Löwenthal.

2 On la trouvera sur le site <<http://www.uclouvain.be/238857.html>> sous le titre « Un projet lucide, un nom qui lui sied ».

simplement irresponsable d'affaiblir les lignes déjà précaires de tout un monde civil et d'ajouter, culturellement, le vide symbolique au chaos postmoderne. Compte tenu du dissensus des convictions, ce raisonnement en responsabilité a été décisif. « L'UCL est le vaisseau amiral de toute une flotte (réseau, associatif, hôpitaux...). S'il baisse pavillon, la flotte est perdue », a résumé le recteur de l'UCL³.

Qu'on ne s'y trompe pas, pourtant. Le maintien du pavillon va de pair avec un profond remaniement du pilotage du vaisseau. Deuxième mesure: le pouvoir organisateur de l'université disparaît purement et simplement de la carte. Composé des évêques de Belgique francophone et de notables catholiques, le pouvoir organisateur de l'UCL établissait, dans l'ancienne structure, un lien de filiation organique entre l'Église et l'université. Quoique son rôle ait considérablement décliné au cours des quarante dernières années, il disposait de vrais pouvoirs, notamment celui de nommer les membres du Conseil d'administration de l'UCL. Il pouvait (parfois très discrètement, à la mode romaine) intervenir dans des dossiers délicats, y compris la nomination de professeurs. À sa place viennent des instances élues, qui ne doivent plus rien à l'Église catholique. Désormais, l'UCL est débarrassée de toute forme d'hétéronomie. Le maintien du « C » a retenu l'attention médiatique, mais la vraie décision structurelle réside incontestablement dans cette deuxième mesure. Elle prend acte d'un des rares consensus qui ait émergé au cours des discussions *aux yeux de presque tous* (y compris aux yeux de la plupart des hommes d'Église): la désidentification définitive de l'UCL et du *pouvoir* ecclésiastique.

Enfin, troisièmement, un Conseil consultatif secondera les autorités académiques, rassemblant l'université et la *communauté chrétienne*. On n'a pas encore beaucoup d'indications sur la composition et le rôle de ce Conseil, si ce n'est son

nom. Chacun comprend qu'il reprend la charge de l'articulation problématique entre « U » et « C », ces deux lettres qui semblent, aux yeux de certains, tenir ensemble comme l'eau et le feu.

Ces trois mesures sont brièvement éclairées par le court texte d'une « Charte fondatrice » qui, outre le rappel des valeurs universitaires, souligne l'ouverture de l'UCL à de « multiples cultures » et « diverses convictions philosophiques et idéologiques ». Et le texte précise: « La tradition chrétienne que l'université catholique de Louvain partage avec la KULeuven constitue à cet égard un patrimoine vivant, ferment historique du dialogue entre la science, la technique, la culture et la spiritualité. Accompagnant les transformations sociales et culturelles, ce patrimoine s'approfondit et se régénère, sans s'imposer, dans le débat entre les multiples courants de pensée représentés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université. Ce patrimoine est le moteur d'un pluralisme démocratique bénéfique à tous, non chrétiens autant que chrétiens, parce que structuré par des convictions assumées. Chacun y trouvera pleinement place et respect, pourvu qu'il adhère aux valeurs universitaires ». On remarquera la dernière phrase, qui exclut explicitement toute forme d'obligation *individuelle* d'adhésion à quelque dogme que ce soit. En ce qui concerne les professeurs, la liberté académique est également réaffirmée dans le document. Bref, chaque membre de l'UCL est *individuellement* engagé devant le U, mais pas au regard du C.

Un compromis prometteur ?

Prise séparément, chacune de ces trois décisions est compréhensible. Mais elles coexistent difficilement. En fait, leur composition fait apparaître une étrange équation symbolique.

Comment en effet concilier la réaffirmation catholique avec la deuxième mesure — la disparition du pouvoir organisateur ? Un des sens du mot « catholique » (par opposition à protestant ou orthodoxe) est la reconnaissance de l'autorité de Rome. Certes, la distance entre l'université

³ Dans *La Libre Belgique* du 16 juin 2009. L'argument est répété dans l'entretien de la *Quinzaine*, bimensuel de l'UCL, 1^{er} juillet 2009.

de Louvain et le Vatican est consubstantielle à son histoire. Depuis sa fondation, au contraire d'autres universités catholiques dans le monde, Louvain n'est pas une université « pontificale » (n'est pas en dépendance directe du pape). Louvain a affirmé avec fierté ses privilèges d'université libre à l'égard des injonctions romaines. Mais cette distance n'est jamais encore allée jusqu'à la coupure organique. Un double geste est posé par la réforme actuelle, qui confine au paradoxe : une réaffirmation catholique et une émancipation structurelle radicale par rapport à Rome.

On pourrait penser que la troisième mesure (le Conseil consultatif) compense cette déconnexion et adoucit le paradoxe. Mais à bien y regarder, cette création institutionnelle nous plonge dans une nouvelle perplexité. Même à ce stade d'ébauche, on saisit déjà qu'elle témoigne d'un double dépassement. La notion de « communauté » va bien au-delà de l'Église, puisqu'elle inclut des personnes et des groupes non ecclésiaux. Des représentants des réseaux chrétiens (enseignement, économie sociale, groupes caritatifs), sont a priori bienvenus dans cette instance. Et surtout, la notion de communauté « chrétienne » ne fait pas, on en conviendra, référence exclusivement au dogme catholique mais à toutes les traditions qui se réclament du Christ. Les protestants et les orthodoxes y auraient, de droit, leur place. C'est d'ailleurs ce que recommande, dans une lettre, le Groupe Martin V.

Voilà donc une université s'affirmant « catholique » qui, d'un côté, refuse à l'Église catholique tout droit de regard sur son organisation ; et qui, d'un autre côté, dès qu'il s'agit de donner un peu de contenu à son rôle spirituel, se réfère non à la dogmatique romaine mais à la vague notion de *christianisme*, appelant même au dialogue entre familles spirituelles.

Au fait, s'agit-il d'une institution catholique ou d'une installation d'art contemporain ? C'est bien sûr ce que ne manqueront pas de se demander ceux qui tiennent à la version traditionnelle du catholicisme. À leurs yeux doctrinaux, une telle

institution n'a plus de catholique que le « logo ». Mais le camp adverse, hostile au C, n'aurait pas non plus de raison d'être satisfait. Il se réjouira bien sûr de la disparition du pouvoir épiscopal au sein de l'université. Cependant, il regrettera un conservatisme du nom carrément névrotique et doutera du bien fondé d'un « Conseil université-communauté chrétienne » au sein d'une université que seule la raison doit inspirer. Bref, aux yeux de ces camps opposés, le schéma proposé pour 2010 ne peut représenter qu'un compromis tiède, faible, douteux, très inconsistant.

Mais ni les conservateurs ultramontains, ni nos néo-aufklärers ne détiennent la clef de l'histoire en train de se faire. En réalité, le caractère (apparemment) branlant de ce trépied est un reflet très intéressant de l'évolution sociologique de la perception de la foi dans le contexte nouveau, radicalement post-chrétien, des sociétés européennes soumises à globalisation. Il mérite d'être décrypté avant d'être vilipendé sur base de standards périmés de ce que serait, *par essence*, la vraie religion catholique ou la raison authentique. Avec son souci de la science mais aussi du « message » chrétien, avec sa catholicité sans Église, avec son C de « catholique » qui veut dire, en fait, « chrétien », Louvain rentre dans le XXI^e siècle doté d'une étonnante singularité. Toute la question est de bien identifier le potentiel créatif de cette singularité.

De la doctrine au message

Le dispositif symbolique de la nouvelle UCL prend définitivement acte d'un changement du rapport au religieux dans les sociétés européennes. Il n'est plus question d'affiliation à une Église. Nous sommes dans ce que les sociologues contemporains baptisent « *believing without belonging*⁴ » (un phénomène social qui, soit dit en passant, ne concerne pas seulement les Églises mais toutes les formes institutionnelles). Il ne s'agit plus d'une foi obligée, mais

4 Davie, G. (1994), *Religion in Britain since 1945 : Believing without Belonging*, Oxford, Blackwell.

d'une référence proposée. On ne peut plus parler de dogme ou de catéchisme. C'est sur ce point d'une « politique de la vérité » que se marque la distance avec le Vatican. Pour le dire autrement, nous passons de l'adhésion à une doctrine à la référence à un message.

La différence entre doctrine et message réside d'abord dans un affaiblissement simultané de la précision des croyances et du monopole de leur interprétation. D'un côté, le contenu du message chrétien est assoupli et accepté comme vague, relativement indéterminé, susceptible d'appréhensions multiples. L'évangile est un texte ouvert à interprétations : à cette condition seulement, il peut être maintenu comme une référence pour l'homme moderne. D'un autre côté, l'idée qu'une autorité détiendrait le monopole de l'interprétation correcte devient, du coup, totalement invraisemblable. Des appréhensions sélectives, individuelles, plurielles donnent des contenus déterminés mais indomptés au message de référence. À la place de l'autorité viennent la discussion et l'intime conviction.

En second lieu, en devenant message, la doctrine se dépouille de ses aspects dogmatiques, constatifs, portant sur l'être du monde au profit de ses aspects moraux, portant donc sur le devoir-être. On apprend à renforcer, dans la religion, les adhésions à une morale universaliste non contestée (même dans sa radicalité) et à affaiblir les affirmations ontologiques. La doctrine mettait à l'avant-plan les croyances portant sur la réalité ultime, la surnaturalité de la nature, par exemple la résurrection, la double nature du Christ, La Trinité divine, la virginité de Marie. Le message « éthicise » la doctrine pour ne plus retenir que la non-violence, le pardon, la charité, le respect de la personne, la séparation de la morale et du pouvoir, les béatitudes.

Ce cocktail mêlant pluralisation des interprétations, volontaire imprécision et éthicisation des croyances est bien connu des sociologues. Il explique non la destruction, mais la subsistance d'une religion commune dans les sociétés pluralistes. Il avait déjà été constaté par Alexis de

Tocqueville en Amérique du Nord dès le XIX^e siècle. Dans ce pays aux mille Églises, chapelles, sectes, dénominations, notait l'auteur de *La démocratie en Amérique*, la religion commune ne disparaît pas mais son contenu devient vague et « les aspects dogmatiques de la religion sont minimisés⁵ ». Le christianisme se transforme en une vague doctrine morale vécue comme transcendante. Pas plus que les sociétés protestantes du XIX^e, le catholicisme européen du XXI^e siècle n'échappe à cette dédogmatisation.

Ce qui se passe à l'UCL est une simple conséquence de ce processus. Le passage de la doctrine au message explique d'une part le détachement complet de l'UCL à l'égard de Rome ; et d'autre part, sa résolution à ouvrir largement le dialogue avec d'autres traditions qui se divisent sur la doctrine mais communient dans le message. L'UCL donne ainsi une expression forte à la pulsion universalisante que le christianisme a légué à la culture moderne et va, sur ce plan, au-delà de ce qu'ose une Église romaine très timorée. On ne peut tout sauver : le catholicisme doit s'annoncer divisé et pluriel s'il veut faire avancer l'œcuménisme. C'est bien sûr ce que la politique romaine actuelle cherche à freiner. Ce dont continue à témoigner une grande université rationaliste et catholique comme l'UCL, c'est donc du potentiel de réflexion du monde catholique. Voilà ce qu'il faut simplement expliquer à ceux qui se méprennent sur le sens du C et le confondent avec un alignement sur des positions intégristes catholiques.

Sur la scène européenne :
une université non scientiste

La position symbolique adoptée par l'UCL n'est, on le voit, pas des plus confortables. Nul ne peut dire de quoi l'avenir sera fait. Le recteur Coulie dit lui-même que « dans dix ans, la question se posera peut-être autrement⁶ ». Il y a des handi-

⁵ Cf. Boudon R. (2005), *Tocqueville aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob, p. 231-232.

⁶ *La Quinzaine*, bimensuel de l'UCL, 1^{er} juillet 2009.

caps liés à ce montage symbolique, mais aussi des avantages, et bien malin celui qui pourrait démêler a priori les seconds des premiers. Ce qui importera, c'est la dynamique historique. Je voudrais cependant terminer ce bref compte rendu par une note optimiste. J'aimerais suggérer qu'avec cette singularité assumée, l'UCL n'est peut-être pas mal armée pour jouer un rôle spécifique sur la scène ouest-européenne et sur la scène mondiale.

Ces deux scènes se présentent, à l'aube du XXI^e siècle, aux antipodes l'une de l'autre. L'Europe de l'Ouest est une exception culturelle. Elle est (bizarrement) totalement sécularisée. Si elle est menacée, ce n'est pas par le fondamentalisme, mais par un nihilisme et un scientisme débridés face auxquels les frères dignes culturelles et morales ne cessent de s'éroder. Libérale, tolérante, relativiste et scientiste, elle ne comprend tout simplement plus le monde qui l'environne. Elle ne peut que le rejeter dans l'irrationnel. Car la situation est quasiment inverse à l'extérieur de l'Europe de l'Ouest. Dans la modernité étasunienne, on a vu se réaffirmer une religiosité qu'on croyait éteinte depuis les années soixante. Tous les pays du Sud engagés dans la modernisation témoignent d'une extraordinaire force du religieux, pouvant déboucher sur des formes extrêmes de fondamentalisme. L'islam, le pentecôtisme, l'hindouisme enflamment les masses. La Chine est devenue un grand marché religieux dont on ne peut prévoir l'évolution.

Dans cette conjoncture historique qui rouvre de manière inédite la question religieuse, sans trop se faire d'illusion sur ses capacités d'action historique, l'UCL dispose peut être d'une position symbolique avantageuse. Sur la scène ouest-européenne d'abord, son lieu d'action privilégié. Université complète aux réalisations scientifiques incontestables, on ne peut douter du pari décidé sur la raison qui l'anime. Mais le C ajoute un surcroît de conscience. C'est la conscience d'une genèse en même temps que celle d'une limite.

On ne peut faire comme si la raison moderne (et la sécularisation qui l'a diffusée socialement) était née de rien, d'aucune croyance, d'aucune mythologie, d'aucune culture. Comme Weber l'a montré, les monothéismes religieux constituent des étapes indispensables du processus de rationalisation du monde. Parmi ces monothéismes, les *contenus* chrétiens furent déterminants pour donner une assise intellectuelle à des distinctions rationnelles modernes comme celle de l'Église et l'État, de la liberté et de la vérité, du droit et de la morale, de la science et de la morale. Le discours théologique, ses progrès et ses divisions, a été le laboratoire de la modernité. Aujourd'hui mieux qu'hier, on reconnaît cette problématique genèse de la modernité : un vif et difficile débat porte sur la nature chrétienne d'une modernité qui se globalise. Karl Löwith a souligné tout ce que la notion moderne de progrès doit à l'eschatologie chrétienne, dont elle n'est, à ses yeux, qu'une laïcisation⁷. Carl Schmidt et ses disciples ont soutenu que les concepts politiques modernes n'étaient que des versions sécularisées de concepts théologiques⁸. Vattimo voit dans la modernité la « réalisation » des notions les plus fondamentales du christianisme (non-violence, coexistence des interprétations, charité, droits de la personne) qui, paradoxalement, se perd comme religion particulière quand il devient esprit universel⁹. Girard reconnaît, dans la diffusion actuelle d'une sorte de victimologie positive, une forme de christianisme sécularisé qui proclame de manière universelle l'innocence de la victime¹⁰. Je ne dis pas que toutes ces interprétations se valent, et que toutes sont défendables. On peut certes percevoir l'importance de défendre une certaine autonomie de la raison moderne (comme Hans

7 Löwith K. (1949), *Histoire et salut. Les présupposés théologiques de la philosophie de l'histoire*, trad. franç. 2002, Gallimard (Nrf).

8 Schmitt K. (1922 et 1969), *Théologie politique*, éd. franç. 1988, Gallimard (Nrf).

9 Vattimo G. (2002), *Après la chrétienté. Pour un christianisme non religieux*, éd. franç. 2004 Frank La Brasca, Calmann-Lévy.

10 Girard R. & Vattimo G. (2006), *Christianisme et modernité*, trad. franç. Renaud Temperini 2009, Champs actuels.

Blumenberg¹¹) et d'éviter la réduction de la modernité à une sorte de travestissement laïc du christianisme. On peut sûrement maintenir que le contexte de genèse de la rationalité ne peut pas être confondu avec son contexte de validité. Mais cela dit, on ne peut rester complètement insensible à l'importance de cette genèse dont la portée ne s'éteint pas avec une « sécularisation » beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Ce dont peut simplement témoigner un C collé à un U dans le monde des universités européennes, c'est que le christianisme continue de le hanter comme une origine mal éclaircie.

Il ne faut pas seulement maintenir que la raison possède une genèse. Il faut ajouter qu'elle a aussi une limite. Non point une limite factuelle, une limite provisoire qui peut être dépassée dès que les moyens le permettront ; une limite constitutive plutôt, comme un horizon qui, quoiqu'on fasse, structure le champ du visible. Quand il a découvert cette dimension de la connaissance, Emmanuel Kant avait compris qu'il tenait, du même coup, un principe pour situer la religion dans les « limites de la simple raison ». Certes, point n'est besoin d'être chrétien pour reconnaître la finitude de la raison et l'impossibilité, pour la science, de dépasser certaines limites. Mais la référence insistante à l'expérience religieuse est sans conteste ce qui a donné à l'université de Louvain cette culture rationaliste non scientiste qui fait sa plus tradition la plus précieuse. Elle a rendu Louvain particulièrement réceptive autant aux avancées les plus audacieuses de la science qu'à la réflexion théologique, au droit naturel, à la phénoménologie, à la bioéthique, qui limitent la raison dans ses prétentions souveraines et positives. « Pas-toute », la science louvaniste. La vérité déborde.

Il est remarquable qu'une université européenne soit encore capable d'inscrire dans son auto-compréhension cette cicatrice mal refermée de sa naissance et cette limite de son ambition. De ce positionnement dans le savoir moderne,

découlent quelques obligations. Elles ne sont pas dogmatiques mais strictement rationnelles. L'université doit ouvrir la rationalité à ce qu'elle n'est pas. Elle doit aborder avec attention l'expérience religieuse. Elle doit aussi faire une place à l'expérience esthétique, qui déborde de loin tout ce qu'en peut ressaisir le discours rationnel. C'est ce que prévoit en toutes lettres la Charte proposée, qui précise que l'université « accepte de confronter la rationalité scientifique à d'autres formes d'appréhension du monde, telles que l'expression artistique et l'expérience religieuse ». Cela se marque dans une politique culturelle et religieuse de l'université. Cela s'inscrit dans les programmes de cours. Cela se vit dans les laboratoires de recherche. Cela se vit dans les connexions sociales de l'université.

Sur la scène religieuse globale :
jeter une passerelle

Quand elles abordent la question de la globalisation, les universités européennes s'agitent et s'affolent. Elles redoublent d'énergie pour rentrer dans l'univers global par leurs voies habituelles : la science, la technique, l'économie. L'UCL ne fait pas exception à cette règle, évidemment. Mais les universités méconnaissent le plus souvent — car elles ont perdu toute prise sur cette dimension — la globalisation religieuse qui est en train de ravager le monde, de manière simultanée aux autres globalisations. Sur ce point, l'UCL, si elle le veut, pourrait quand même constituer une petite exception.

Le problème principal de l'Europe est d'abord de simplement donner un sens à ces expressions religieuses qu'elle juge irrationnelles et, si possible, de rentrer en dialogue avec elles. Jusqu'à présent, cela échoue lamentablement. Les Européens ont beau faire, ils retombent presque inmanquablement dans les rôles figés du rationaliste méprisant ou du libéral tolérant. Voilà clairement deux manières de *ne pas entendre* ce qui se dit dans la parole religieuse et de rendre impossible tout dialogue. Compte tenu de sa

¹¹ Blumenberg H. (1966), *La légitimité des temps modernes*, trad. franç. 1999, Gallimard (Nrf).

Weltanschauung sécularisée et sûre d'elle-même, l'universitaire européen moyen n'échappe pas à ces travers.

Il se fait cependant que la plupart des vœux de bonheur et des rêves de justice, des luttes et des révoltes du monde post-colonial, sont parfaitement rationnels, mais sont articulés dans un langage religieux. Pour ne prendre qu'un exemple, le pentecôtisme — un grand concurrent du catholicisme — dans les pays du Sud constitue dans bien des cas une réponse *rationnelle* à des situations d'oppression. Il permet véritablement à des populations humiliées ou englouties dans la misère de retrouver un sens de leur dignité. Il restitue la possibilité d'un contrôle sur les conditions de vie familiale et les circuits de socialisation. Il offre un horizon de transcendance dans un monde matérialiste réduit à l'immanence de la reproduction de l'oppression matérielle et sociale. Il dote les fidèles de réels moyens de lutte sociale et politique. « Le pentecôtisme est le plus grand mouvement auto-organisé des pauvres urbains du monde entier¹² », explique Mike Davis, sociologue de la ville américain. Mais les élites libérales formées à l'université des pays du Nord ne parviennent pas à nouer un rapport constructif avec ce type de mouvement qu'ils ont d'emblée catalogué « irrationnel ». La question centrale pour l'Europe est de savoir si elle peut parvenir à complexifier son regard simplificateur pour rétablir un dialogue.

L'exemple du pentecôtisme est un exemple frappant, mais celui du catholicisme mériterait lui aussi d'être considéré. Comme l'a révélé, avec éclat, la grande célébration médiatique mondiale que furent les funérailles de Jean-Paul II, le catholicisme est entré à l'ère globale. Il contribue, d'une manière aussi (et même plus) décisive que les élites libérales européennes, à construire les sociétés africaines, asiatiques ou latino-américaines. D'ailleurs, son centre se déporte vers le Sud, irrésistiblement. L'anglicanisme connaît le même destin, comme bien des Églises protestantes.

¹² <<http://risal.collectifs.net/spip.php?article2474>>.

Une université européenne qui, par héritage, possède le privilège d'être en prise sur ce monde religieux globalisé, doit-elle laisser passer cette chance historique, au nom d'un (tardif) mimétisme institutionnel eurocentré? Ou bien peut-elle jouer un rôle de passerelle, culturelle et institutionnelle, entre des mondes culturels qui s'écartent si dangereusement l'un de l'autre? Les connexions de l'UCL avec les sociétés civiles/religieuses des pays déshérités comme des pays dits « émergents » du Sud lui confèrent un précieux capital social. L'histoire et la tradition de l'UCL témoignent d'un dialogue fertile entre raison et religion dont bien des peuples ressentent aujourd'hui douloureusement l'urgence. Des quatre coins du monde, beaucoup d'étudiants rejoignent l'UCL *aussi* pour cette raison. Il faudrait peut-être arrêter de penser que la globalisation universitaire n'est qu'une affaire de science de pointe. Dans un monde aussi incendié par les discours qu'il n'est connecté par les échanges et les techniques, elle reste une question de sens. ■

RÉPONSE DE LUC VAN CAMPENHOUDT

Le texte de Jean De Munck (JDM) vise à montrer que les enjeux du nom de la nouvelle université et, au-delà du nom, de son identité catholique ne peuvent être réfléchis que replacés dans un contexte plus large : celui de la singularité culturelle et du rôle d'une université catholique comme celle de Louvain dans le christianisme et dans le monde actuel. Cette prise en compte du contexte est importante et la réflexion de JDM constitue une pièce précieuse du débat. Les questions de fond qu'il traite ne sont pas des questions générales et abstraites ; elles se posent dans l'expérience collective et concrète de la construction d'une nouvelle université, avec la difficulté de conjuguer l'efficacité et la légitimité du processus de décision. C'est à propos de cette expérience concrète que nous pensons devoir apporter quelques précisions et proposer

quelques réflexions. Elles sont apportées par un acteur engagé dans les événements, co-initiateur de l'appel ULouvain (donc dans le « camp » des « contre le C » dans le texte de JDM) et qui a joué, avec d'autres, un rôle actif dans l'élaboration de la charte.

Une première série de précisions porte sur la pétition ou l'appel ULouvain, qui demandait que la nouvelle université adopte le nom de « université de Louvain » (le camp des « contre le C » donc) et sur ses résultats. Cet appel, s'adressait aux membres du personnel des quatre universités appelées à se regrouper. Il a en effet récolté un millier de signatures sur un total d'environ 5 500 membres du personnel. Il est intéressant d'examiner de plus près la répartition sociologique des signataires. Pour une large part, il s'agit de personnes fortement impliquées dans l'activité universitaire et en position relativement haute (professeurs, scientifiques seniors, administratifs plutôt gradés). Proportionnellement, nettement moins de personnes en position fragile (non nommés), subalterne (en particulier parmi le personnel scientifique temporaire, administratif et technique) ou objectivement moins impliquées (nouveaux, personnel à temps partiel) ont signé cet appel. Cet écart s'explique tout d'abord par la diversité des degrés d'implication dans l'université : les 5 500 membres du personnel ne constituent pas un ensemble homogène ; une grande partie est en fonction incomplète, pour une durée réduite et/ou exerce un travail indirectement lié à la fonction sociale de l'institution. Ensuite parce qu'un membre du personnel à statut précaire ou subalterne peut craindre, à tort ou à raison, d'exprimer ouvertement un point de vue qui ne serait pas apprécié par son supérieur hiérarchique (même si les recteurs avaient invité les membres du personnel à s'exprimer librement). La répartition des signataires entre les différents statuts, les réticences de nombreuses personnes qui ne se sont pas autorisées à prendre position en raison de leur position délicate — nous en avons reçu de nombreux témoignages — ainsi que les multiples commentaires qui ont accompagné les

signatures montrent que le fait de signer un tel appel correspond, pour la plupart, à une démarche mûrement réfléchie qui ne se fait pas à la légère.

Jean De Munck passe sous silence l'existence d'un second appel concurrent, en faveur du C, lancé en même temps, qui, en rendant la comparaison possible, donne toute sa signification aux résultats du premier. Parmi les mêmes 5 500 membres du personnel, ce second appel recueille environ quatre fois moins de signatures que le premier¹³. Quand on compare les résultats et que l'on tient compte de l'importante proportion de membres du personnel à statut précaire ou partiel, en position subalterne ou tout simplement relativement nouveaux à l'université, le verdict est, si l'on peut dire, sans appel : parmi les membres du personnel qui travaillent durablement dans nos quatre institutions et leur consacrent l'essentiel de leur vie professionnelle, une nette majorité se sentirait plus en adéquation avec eux-mêmes et avec la réalité de leur institution si celle-ci s'appelait « université de Louvain ». En ignorant la réalité sociologique révélée par les appels, le texte de JDM peut en neutraliser les enseignements, renvoyer dos à dos les « pour le C » et les « contre le C » et affirmer que les indifférents sont de loin les plus nombreux.

Une deuxième série de précisions porte sur le processus de décision et sur son lien avec le débat. En opposant très normalement quelques ténors de chacun des deux camps, tout débat accentue les tensions et renforce forcément l'impression d'une absence de consensus, sans considération pour l'importance des courants dont chaque intervenant est une sorte de porte-parole. C'est la règle du genre. Mais on ne peut pas pour autant déduire de la diversité des positions défendues publiquement par quelques

¹³ Au total, ce second appel récolte également un millier de signatures mais en sollicitant également les dizaines de milliers d'étudiants et d'anciens, ce que les initiateurs du premier appel ont refusé de faire pour des raisons tant de rigueur méthodologique que d'éthique.

ténors que le monde universitaire concerné est éclaté sur la question. Comme on l'a vu, les résultats des appels montrent le contraire.

Mais la question du débat est ailleurs : dans la coupure entre les débats et la décision de retenir — d'imposer en réalité — le nom « université catholique de Louvain ». Début juin 2009, le Groupe stratégique¹⁴ communique aux organes décisionnels des quatre institutions cinq documents concernant les grandes lignes du regroupement dont le très important schéma de gouvernance, le projet de charte et la proposition d'adopter le nom « université catholique de Louvain ». Le problème est que les organes en question sont contraints par le Groupe stratégique de se prononcer globalement sur l'ensemble des propositions : pas question, par exemple, d'adopter le schéma de gouvernance et la charte sans adopter en même temps la dénomination « université catholique de Louvain ». La plupart de ceux qui font partie de ces organes se sentent coincés : comment prendre la responsabilité historique de mettre tout le processus de regroupement en péril en se cabrant sur la seule question du nom ? Les réactions sont éloquentes : le Conseil du corps académique de l'UCL considère que cette procédure ne peut conférer la légitimité voulue à la décision proposée ; l'assemblée générale des facultés universitaires Saint-Louis se déclare dans l'impossibilité de discuter de ce point à ce stade, en raison du non négociable imposé par les autorités de l'UCL tout en précisant, argumentaire à l'appui, que si la question était encore ouverte, une majorité de ses membres opterait pour l'appellation « université de Louvain » ; l'assemblée générale des FUNDP de Namur est divisée sur plusieurs points ; quant à la CNE, elle regrette le « forcing » exercé par les autorités ainsi que la faiblesse de leur argumentation en faveur du « C » et de leurs réponses aux arguments opposés.

Un passage en force donc, largement perçu comme illégitime dans une communauté uni-

versitaire qui a à cœur de conjuguer l'efficacité et l'éthique collégiale de la communication et de l'argumentation. Une violence institutionnelle sourde aux attentes fortement exprimées dans l'appel et perçue comme contraire aux valeurs de « dialogue », de « participation » et de « débats aux différents niveaux de décision » mis en avant dans le projet de charte, pourtant approuvé le même jour et dans le même paquet¹⁵. Certes il y a eu des débats, mais dans le bac à sable, sans articulation avec le processus de décision.

Le texte de JDM laisse dans l'ombre tant la signification des résultats des appels que la violence institutionnelle de la décision sur le nom et le malaise qu'elle suscite. « La discussion est interminable. Il fallait décider » [...] « la nouvelle université s'appellera bel et bien "université catholique de Louvain" (et non pas "université de Louvain") », écrit-il. C'est aller un peu vite. Si la grande majorité des membres des quatre universités veut effectivement aller de l'avant, « avec une détermination sans faille », la question du nom n'est pas considérée comme close et reviendra sur la table au plus tard lorsque le nouveau Sénat académique sera mis sur pied, soit bien avant dix ans¹⁶. Et cela n'empêchera pas le regroupement d'avancer.

Pour décoder une réalité complexe et mettre au jour les enjeux d'une controverse, les intellectuels utilisent volontiers des oppositions binaires par rapport auxquelles ils situent les positions respectives. JDM distingue deux registres d'argumentation correspondant, l'une à l'éthique de la conviction, l'autre à l'éthique de la responsabilité. Sans nier la complexité des convictions en jeu, JDM place du côté de l'éthique de la conviction, « nos neo-aufklärers » qui, à la limite, rejetteraient toute référence au christianisme au nom de leur rationalité aveugle et mettraient tout le monde institutionnel chrétien en péril,

¹⁴ Organe composé de deux ou trois représentants par université, dont bien sûr les quatre recteurs, et qui pilote les opérations.

¹⁵ Mais, dans le cas de la charte, après une large concertation à tous les niveaux.

¹⁶ Voir le récent message des initiateurs de l'appel ULouvain à leurs signataires.

sans le moindre sens des responsabilités. JDM les oppose à un groupe de conservateurs doctrinaux. L'éthique de la responsabilité serait celle qui anime les autorités de l'UCL : celle-ci ne peut déterminer elle-même son identité, en fonction des convictions individuelles des membres de son personnel parce qu'elle est le « vaisseau amiral » de la flotte chrétienne avec ses écoles, ses hôpitaux et ses mutualités notamment. Loin de tomber dans le conservatisme religieux et en pleine autonomie par rapport à Rome, la grande université catholique ne peut affaiblir l'ensemble du réseau dont elle est la pièce maîtresse. Dans un monde où une rationalité étroite et orgueilleuse ne comprend plus rien à l'importance du langage religieux, l'UCL doit plus que jamais travailler à articuler raison et religion.

Cette vision des choses appelle quelques nouvelles précisions. JDM cite le passage du projet de charte dans laquelle la réalité vivante et le rôle moteur du patrimoine chrétien de l'université sont clairement affirmés. Loin de vouloir rejeter toute référence au christianisme, les personnes les plus actives dans l'appel ULouvain approuvent le projet de charte et estiment qu'il faut assumer la référence chrétienne et en faire explicitement état comme une richesse et une singularité irremplaçable de notre université, mais ils pensent que cela n'implique pas pour autant que le C soit présent dans le nom. À leurs yeux, loin de rejeter la référence chrétienne de l'université, l'adoption du nom « université de Louvain », en complémentarité avec la charte, vise à définir à la référence chrétienne une fonction davantage en concordance avec la réalité actuelle de l'institution et du paysage institutionnel et idéologique¹⁷, une fonction telle que ceux qui travaillent à l'université puissent y œuvrer sans discordance entre leurs convictions personnelles et la façon dont l'institution affirme son identité. Il ne s'agit donc, en aucune façon, de refouler l'héritage chrétien ni de sous-

estimer le rôle qu'il doit continuer à jouer tant au sein qu'à l'extérieur de l'université. Mais on lui ferait courir un risque bien plus grand de rejet en étant sourd aux attentes légitimes de ceux qui y travaillent. JDM dramatise la question du C, considérant sa suppression comme un « coup de poignard dans le dos » des organisations civiles du monde chrétien et, en particulier, de l'enseignement catholique obligatoire et un ajout de « vide symbolique au chaos postmoderne ». La plupart des grandes universités de tradition chrétienne dans le monde qui ne sont pas directement liées à Rome ou à un ordre religieux ne comportent pas le qualificatif « catholique » dans leur dénomination. Pour autant, elles n'ont pas sombré dans un désastre moral, en tout cas ni plus ni moins que les autres. Mais, pour certains, la situation de l'UCL dans la petite Communauté française de Belgique serait tout à fait singulière et notre université serait investie d'une mission à dimension planétaire.

Le positionnement des initiateurs de l'appel ULouvain manifeste le souci de conjuguer conviction et responsabilité. Si les arguments de l'appel n'entrent guère dans des considérations philosophiques pour ne pas faire dire aux signataires, dans toute la diversité de leurs sentiments et convictions, ce qu'ils ne voudraient pas dire, ces arguments portent essentiellement sur la nécessité de mettre l'université en accord avec ce qu'elle est effectivement : un espace culturel et scientifique pluraliste « bien dans sa peau¹⁸ », qui ne nie pas pour autant l'actualité vivante et le rôle du patrimoine chrétien.

Pourquoi établir un lien mécanique direct entre la présence ou non du « C » dans le nom de l'université et le destin du monde institutionnel chrétien ? Les deux questions sont distinctes. L'image d'une flotte hiérarchisée et organisée autour d'un navire amiral est flatteuse pour l'UCL, mais elle est une compréhension étonnante du monde institutionnel chrétien dont une des particularités intéressantes est

¹⁷ Voir à ce sujet l'excellente contribution de JDM lui-même dans le dossier du présent numéro consacré à la question des clivages.

¹⁸ Selon l'expression de Philippe Van Parijs.

précisément l'absence de hiérarchie entre ses institutions qui sont en communication, mais où chacune reste fort autonome. L'image d'un archipel formé de multiples îles interconnectées et de tailles très différentes serait plus adéquate. S'il est clair que l'UCL n'appartient pas seulement à ceux qui y travaillent et que son destin ne doit pas dépendre de leurs seules préférences et convictions, il est tout aussi clair qu'il serait temps de prendre un peu plus en considération le point de vue de ceux qui y travaillent effectivement. Les hauts responsables du monde institutionnel — en l'occurrence chrétien (autorités religieuses, dirigeants politiques, dirigeants de l'enseignement catholique, etc.), mais c'est tout aussi vrai ailleurs — peuvent être tentés, du fait même de leurs lourdes et difficiles responsabilités, de se considérer comme seuls habilités à déterminer le destin de ce qu'ils appellent d'ailleurs « nos » universités, « nos » écoles, « nos » hôpitaux. Certes, le commun des mortels qui travaille à la base ne se rend pas toujours bien compte de ce qu'il doit au travail, à la détermination et à l'intelligence stratégique des dirigeants de son « pilier » ; mais, en revanche, ces derniers devraient être davantage à l'écoute de cette base et mieux réaliser combien le monde réel des institutions a changé. Certes, les appels ne supposent pas que les avis des membres du personnel doivent être seuls pris en compte ; ils réclament que l'on commence *enfin* à les prendre en compte, que l'on équilibre davantage les poids respectifs des responsables institutionnels et de ceux qui réalisent effectivement la fonction sociale de l'université en y consacrant la plus grande partie de leur existence.

Le texte de JDM contient à cet égard une énigme. Pour le recteur Coulie, rappelle l'auteur qui acquiesce, « dans dix ans, la question se posera peut-être autrement ». Cela signifie-t-il alors que, sous couvert de considérations élevées, le maintien du C n'a en fait d'autres raisons que stratégiques à court terme, dans un contexte de crise institutionnelle et où les rapports de force autour de ressources rares pourraient se durcir ? Or, même si nous sommes en désaccord avec certaines parties de l'argumentaire et des réponses de JDM, nous pensons que les questions qu'il pose resteront pertinentes bien au-delà de la décennie. Curieuse contradiction.

L'université ne devrait-elle pas être le lieu, par excellence, où, en période de changement surtout, de nouveaux rapports peuvent être inventés et instaurés tant en interne qu'avec la société et ses autres composantes, sans naïveté politique aucune et en pleine conscience des enjeux, notamment de répartition des ressources ? Nous connaissons tous tant de personnes, dans nos différents « piliers », qui n'attendent que cela et seraient prêts à en parler, s'il y avait moins de crispation sur des clivages obsolètes et des identités institutionnelles figées. Il nous faut maintenant construire une grande université pluraliste où la référence chrétienne serait d'autant plus vivante qu'une minorité ne l'imposerait pas à une majorité avec autant d'ostentation. ■